

**1. DÉNOMINATION DE PROFESSION**

4 0715 10 07 Gépi és CNC forgácsoló

2. TRADUCTION DE LA DÉNOMINATION DE PROFESSIONTechnicien d'usinage sur machines et machines-outils à commande numérique (MOCN)
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNÉE A TITRE D'INFORMATION)**3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT**

- concevoir le processus de production sur la base d'un dessin technique, en fonction de paramètres technologiques et d'instructions d'utilisation donnés;
- utiliser les tableaux techniques nécessaires lors de la planification des opérations;
- sur la machine-outil conventionnelle donnée, il saisit la pièce préfabriquée, serre les outils et règle les paramètres de coupe, puis produit la pièce;
- Utiliser les outils de serrage et de transfert des pièces sur les machines à commande numérique des lignes de production;
- écrire et tester des programmes pour la production de pièces simples sur des machines-outils à commande numérique ou des logiciels de simulation;
- Opérer des machines à commande numérique, l'outiller et produire des pièces;
- apporte des corrections en cas d'erreur;
- vérifier les dimensions et les consigner dans un rapport de mesure;
- pendant toute la durée de son travail il respecte des règles de sécurité au travail, de prévention d'accidents, anti-incendie et de protection de l'environnement;
- respecte strictement les spécifications technologiques et s'efforce de travailler avec précision et de manière économique.

4. LES MÉTIERS QUE LE TITULAIRE DU SUPPLÉMENT AU CERTIFICAT PEUT EXERCER

7323 Technicien d'usinage

(*) Note explicative:

¹ En langue originale. | ² La traduction indicative de la dénomination. | ³ A remplir si nécessaire. Le supplément au certificat fournit des informations supplémentaires sur la qualification et n'a pas de statut juridique en tant que tel. Le format se base sur la décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision no 2241/2004/CE.

©Union Européenne, 2002-2020 | europass.cedefop.europa.eu ©

5. RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU SUPPLÉMENT AU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le supplément au certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du supplément au certificat</p> <p>Ministère de la Culture et de l'Innovation</p>																				
<p>Niveau du supplément au certificat (national ou international)</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie: 4</p> <p>Niveau du CEC: 4</p> <p>N° DKK: 5</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p> <p>L'admission à l'examen sectoriel de base est ouverte aux personnes ayant accompli avec succès les années de scolarité requises ou aux personnes dont les connaissances préalablement acquises et déjà reconnues remplissent les exigences de l'examen sectoriel de base. L'admission à l'examen professionnel est subordonnée à l'accomplissement avec succès de toutes les années de scolarité requises et de la période ininterrompue de stage professionnel. Si l'élève est tenu de passer un examen sectoriel de base, celui-ci est pris en compte avec la pondération suivante: L'examen de base sectoriel est pondéré dans le résultat de l'examen professionnel avec la pondération suivante : Examen de base sectoriel : 20%, Examen professionnel : 80%</p>																				
<p>Mention de série du supplément au certificat: CXK A</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du supplément au certificat: 2024.04.22</p>	<p>La dénomination des matières théorétiques et pratiques de l'examen de base sectoriel et de l'examen professionnel, ainsi que leur évaluation sur la base d'une échelle à cinq points</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2">Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Examen professionnel</td> </tr> <tr> <td colspan="2">central interactif</td> </tr> <tr> <td style="width: 80%;">Compétences en matière de machines et machines-outils à commande numérique</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td colspan="2">tâche de projet</td> </tr> <tr> <td>Tâche de projet de machines et machines-outils à commande numérique</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat de l'examen professionnel en pourcentages</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">100%</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat de l'examen professionnel en notes</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> </table>	Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis		Examen professionnel		central interactif		Compétences en matière de machines et machines-outils à commande numérique	5	tâche de projet		Tâche de projet de machines et machines-outils à commande numérique	5	Résultat de l'examen professionnel en pourcentages			100%	Résultat de l'examen professionnel en notes			5
Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis																					
Examen professionnel																					
central interactif																					
Compétences en matière de machines et machines-outils à commande numérique	5																				
tâche de projet																					
Tâche de projet de machines et machines-outils à commande numérique	5																				
Résultat de l'examen professionnel en pourcentages																					
	100%																				
Résultat de l'examen professionnel en notes																					
	5																				
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>À l'enseignement supérieur</p>	<p>Accords internationaux</p>																				
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p> <p>L'admission à l'examen professionnel est subordonnée à la préparation d'un portfolio et à la présentation de dessins techniques et de documents de production en format électronique dans le cadre du portfolio{MQ}</p>																					
<p>Base légale</p> <p>Décret gouvernemental 12/2020 (II. 7.) sur l'application de la loi sur l'enseignement et la formation professionnels, Décret gouvernemental 319/2020 (VII. 1.) modifiant le décret gouvernemental 12/2020 (II. 7.) sur l'application de la loi sur l'enseignement et la formation professionnels, Loi LXXX de 2019 sur l'enseignement et la formation professionnels, Décret gouvernemental N° 292/2023 (VII. 6.) sur les modifications des décrets gouvernementaux résultant de l'évaluation ex-post de l'impact de la restructuration de l'enseignement et de la formation professionnels.</p>																					

6. MODES D'ACCÈS AU SUPPLÉMENT AU CERTIFICAT OFFICIELLEMENT RECONNUS

Description de la formation sectorielle initiale, de l'enseignement théorique et de la formation pratique professionnelle	Répartition du nombre total d'heures du programme
Durée totale de la formation	3 ans
Niveau d'entrée requis: <ul style="list-style-type: none">- Enseignement primaire- Avis d'aptitude à la santé au travail nécessaire	
Plus d'informations:	
MATIÈRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE	
	HORAIRE
Connaissances de base en électricité	12 heures
Connaissances de base en ingénierie mécanique	12 heures
Préparation à la fabrication	12 heures
Opérations d'usinage	12 heures
Contrôle de qualité	12 heures
Manutention de machines-outils à commande numérique et usinage	12 heures
Les bases de la programmation de machines-outils à commande numérique et usinage	12 heures
MATIÈRE THÉORÉTIQUE PROFESSIONNELLE	
	HORAIRE
Connaissance du marché du travail	12 heures
Langue étrangère professionnelle	12 heures
Connaissances de base en électricité	12 heures
Connaissances de base en ingénierie mécanique	12 heures
Préparation à la fabrication	12 heures
Opérations d'usinage	12 heures
Contrôle de qualité	12 heures
Manutention de machines-outils à commande numérique et usinage	12 heures
Les bases de la programmation de machines-outils à commande numérique et usinage	12 heures
Stage professionnel continu	160 heures
Au Total	352 heures
Les exigences relatives à l'éducation et à l'accomplissement des formations, ainsi que les conceptions de programmes sont disponibles à l'adresse suivante: https://ikk.hu .	
Le présent supplément au certificat a été élaboré conformément au décret gouvernemental 12/2020 (II. 7.) relatif à l'application de la loi sur la formation professionnelle.	
Centre national de référence : Service nationale pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes : https://nrk.nive.hu	

Chef de l'organisateur d'examen:
Date de délivrance: 2024.04.22

CACHET